

# Comprendre la dérive au centre de réadaptation de Cité-des-Prairies

Pierre Potvin Ph.D. ps.éd.<sup>1</sup>

08-11-2024



J'ai été profondément touché par le scandale qui s'est produit au centre de réadaptation Cité-des-Prairies. Plusieurs éducatrices qui ont eu des relations sexuelles avec des mineurs du centre.

Le but de mon texte est de tenter de comprendre ce qui pourrait expliquer cette situation dramatique, cette complète désorganisation dans ce centre.

Ma démarche se veut la plus rigoureuse possible avec les informations que j'ai au moment de rédiger ce texte.

Je suis conscient que mon intervention reste limitée, mais j'aurais au moins fait quelque chose pour aider à prévenir ce genre de problème.

## *Présentation du problème<sup>2</sup>*

De jeunes délinquants en réadaptation ont été victimes d'inconduites sexuelles de la part d'éducatrices en autorités qui devaient les aider à s'en sortir.<sup>3</sup>

Neuf éducatrices du Centre de réadaptation pour jeunes en difficultés Cité-des-Prairies, affilié à la DPJ, auraient eu des échanges sexuels avec au moins cinq résidents mineurs de l'établissement situé dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies à Montréal.

---

<sup>1</sup> Professeur-chercheur retraité de psychoéducation à l'UQTR. Il a formé de nombreuses psychoéducatrices et psychoéducateurs, des psychologues et des enseignant.e.s. Durant 14 ans il a été éducateur auprès d'adolescents délinquants au centre de réadaptation Boscoville.

<sup>2</sup> Présentement il y aurait plusieurs enquêtes internes, externes et de la police

<sup>3</sup> Stéphanie Grammond La Presse (29-10-2024)

Claude Peletier parle d'un groupe de femmes utilisant des jeunes (sous leur responsabilité) pour leur plaisir sexuel, dans un cadre illégal, dans un contexte dangereux et dans un environnement professionnel<sup>4</sup>. Il ajoute que le problème relève peut-être plus de la dynamique d'un groupe à la recherche de pouvoir (à l'interne et à l'externe), de contrôle et de défis peut-être.

Deux gestionnaires ont été suspendus de leurs fonctions ou congédiés après une enquête interne sur des allégations de proximité sexuelle et de trafic de drogue<sup>5</sup>.

Un agent d'intervention, soupçonné de faire entrer des cellulaires, des vapoteuses et des stupéfiants, a aussi été congédié<sup>6</sup>.

L'ex directrice nationale de la protection de la jeunesse (DNPJ), Catherine Lemay mentionne qu'on peut se demander s'il y avait un « système » en place au centre de réadaptation Cité-des-Prairies, qui a contribué à maintenir une chape de silence parmi le personnel. De plus, on ne peut écarter l'hypothèse que des groupes criminalisés aient étendu leurs tentacules sur le centre<sup>7</sup>.

André Lebon<sup>8</sup> mentionne le fait d'une équipe complètement noyauté par un regroupement d'intervenants toxiques. Il poursuit en mentionnant qu'il y a eu des gens qui ont porté plainte, ont dénoncé la situation. Ces gens n'ont pas été entendus, pas été supportés, au contraire ont été ostracisés par le reste de l'équipe qui était toxique.

L'équipe d'enquête de La Presse mentionne que quand il y a trois, quatre, cinq, six jeunes et plusieurs adultes impliquées, c'est qu'il y a un système qui est installé. De plus, quand il s'installe des comportements problématiques dans une équipe, si on ne les défait pas rapidement, ça peut se répandre parce qu'il y a une espèce de toile d'araignée qui se tisse, de comportements du genre : je ne te touche pas, tu ne me touches pas.

L'équipe d'enquête poursuit son questionnement. Serait-il possible que des groupes criminalisés aient tenté d'avoir une mainmise sur le centre ? Les jeunes

---

<sup>4</sup> Claude Pelletier, psychoéducateur ayant formé durant plusieurs années des éducateurs et éducatrices spécialisées au CÉGEP.

<sup>5</sup> Stéphane Bordeleau Info Radio-Canada 25-10-2024

<sup>6</sup> Stéphane Bordeleau Info Radio-Canada 25-10-2024

<sup>7</sup> L'ex directrice nationale de la protection de la jeunesse (DNPJ), Catherine Lemay, cité par La Presse

<sup>8</sup> André Lebon, ex-vice-président de la Commission spéciale sur les droits des enfants et sur la protection de la jeunesse.

contrevenants du centre peuvent avoir eu des liens avec des groupes criminels. Ceux-ci peuvent avoir une influence sur les jeunes qui pour de multiples raisons se sentent valorisés par ces groupes qui peuvent les utiliser à leur fin<sup>9</sup>.

Catherine Lemay, parle d'une la loi du silence qui s'est installé : –moi je connais des choses sur toi, toi tu connais des choses sur moi, tu ne dis rien, je ne dis rien, on doit se taire. S'installe alors un système opaque, la loi du silence.

Pour sa part, André Lebon s'insurge contre la culture du silence qui se serait installé à Cité-des-Prairies, alors que des gestionnaires auraient fait de l'aveuglement volontaire.

*Des antécédents similaires en centre jeunesse*<sup>10,11</sup>

Il y a eu des antécédents similaires en centre jeunesse, mais à plus petite échelle : en 2007 un rapport intime d'un intervenant avec un mineur; en 2010 des rapports intimes d'une éducatrice avec trois mineurs; en 2016 un concierge a une relation sexuelle avec une mineure; en 2016 la présence d'un recruteur proxénète et de rapports sexuels avec mineur; en 2020 un rapport sexuel d'une travailleuse sociale avec son protégé.

Il semblerait que ce scénario se soit reproduit à répétition, dans plusieurs centres jeunesse de la province: à Montréal, à Laval et en Montérégie<sup>12</sup>.

***Ce qu'est le centre jeunesse Cité-des-Prairies***<sup>13</sup>

En vertu de la *Loi sur la protection de la jeunesse*, les centres jeunesse ont une mission de protection des enfants mineurs, en regard de la négligence, des abus physiques, des abus sexuels ou de l'abandon dont ils pourraient être victimes. Ils ont également une mission de réadaptation des jeunes contrevenants ayant commis un délit en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*.

Le Centre de réadaptation Cité-des-Prairies, situé à Montréal, est une ressource spécialisée qui fait partie des services de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. Ce centre accueille

---

<sup>9</sup> L'équipe d'enquête de La Presse

<sup>10</sup> Rapporté par Anne-Marie Dussault de l'émission 24/60 (31-10-2024)

<sup>11</sup> Rapporté également par Stéphane Bordeleau Info Radio-Canada 25-10-2024

<sup>12</sup> Ce que révèle l'équipe d'enquête de *La Presse* cité par Stéphanie Grammond La Presse (29-10-2024)

<sup>13</sup> Chat GPT (Intelligence Artificielle)

principalement des jeunes en grande difficulté, généralement âgés de 15 à 18 ans, qui ont des comportements délinquants ou qui sont sous l'autorité de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) ou de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA)<sup>14</sup>

Le centre Cité-des-Prairies est le centre jeunesse qui reçoit les cas de DPJ les plus complexes et les mineurs ayant commis les crimes les plus graves du Grand Montréal. Selon Nicolas Sallé la réalité sociale des unités de garde sont des prisons pour mineurs.

### *Ce qu'est la DPJ*

Un directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) est nommé dans chacune des régions du Québec. Il est chargé de l'application de la *Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ)* dans sa région. La LPJ s'applique aux enfants qui vivent des situations qui compromettent ou qui peuvent compromettre leur sécurité ou leur développement. Ces enfants ou adolescents sont considérés comme étant en difficulté et ayant besoin de protection.

Le DPJ travaille au sein d'un centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) ou d'un centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) offrant des services de protection et de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation, auparavant appelés « centres jeunesse ». Le DPJ collabore avec l'ensemble des ressources d'aide de sa région.

### *Analyse du problème*

Je vais aborder l'analyse du problème selon les différents acteurs en cause, soit : les instances de la structure administrative, le personnel administratif du centre, les jeunes du centre, les éducatrices et les groupes criminalisés

#### *Les instances de la structure administrative*

Pour André Lebon le problème se situe à tous les niveaux de la hiérarchie du système : les gens n'ont pas fait leur travail. Le problème dépasse le centre lui-même, c'est tout le système de la DPJ qui est défaillant.

---

<sup>14</sup> Chat GPT (Intelligence Artificielle)

Il ajoute que la situation a perduré parce qu'il manque d'imputabilité de l'ensemble des acteurs du réseau de la DPJ.

Un autre aspect du problème est à considérer, c'est qu'il manque 2000 éducateurs dans le réseau. Et selon la journaliste Stéphanie Grammond ceux qui sont en poste sont souvent peu expérimentés et mal encadrés.

J'ajouterais que lorsqu'on manque de personnel on peut être moins exigeant lors de la sélection et de l'embauche des éducateurs et des éducatrices ainsi qu'au sujet de manquements graves dans leurs interventions.

### *Le personnel administratif du centre*

Dans le centre Cité-des-Prairies il y a : une direction générale, des responsables d'unité, un professionnel pour l'encadrement et le travail clinique des éducateurs et des éducatrices.

Selon André Lebon, la DPJ n'est pas le patron de ceux qui travaillent en centre jeunesse. Le problème ici n'est pas tant celui de la DPJ, mais de tous ceux qui gèrent les services de réadaptation à Cité-des-Prairies.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, il est sûrement difficile de faire une sélection rigoureuse des éducateurs et des éducatrices. Quels sont les critères retenus? L'âge par exemple, l'expérience avec une clientèle aussi lourde. Il y a un temps on demandait au moins 21 ans pour travailler dans ce centre, ce qui ne semble plus le cas.

Manquer de rigueur dans la sélection en plus de manquer d'encadrement et de supervision clinique des pratiques, c'est mettre de jeunes éducatrices en danger, les mettre dans la fausse aux lions ou dans la gueule du loup.

Un autre aspect extrêmement important touche à la question de l'encadrement de la pratique et de la supervision clinique des éducateurs et des éducatrices. André Lebon parle de l'atrophie de nos systèmes cliniques d'accompagnement du personnel, du besoin de supervision et d'avoir un coaching clinique.

Il ne semble pas y avoir eu un bon soutien pour les éducatrices et suffisamment d'ouverture pour qu'elles puissent aller chercher de l'aide au besoin? Au contraire,

elles ont été laissées à elles -mêmes, avec leur vulnérabilité et la possibilité d'être influencées.<sup>15</sup>

En conséquence, non seulement les jeunes n'ont pas été protégés, ils n'ont pas non plus vécu un réel processus de réadaptation considérant qu'ils ont pu poursuivre leur agir délinquants (sexe, drogue, cellulaire).

### *Qui sont les jeunes du centre*

Qui sont ces jeunes adolescents délinquants? Au départ, ce sont les cas de DPJ les plus complexes et les mineurs ayant commis les crimes les plus graves du Grand Montréal. Ils ont entre 15 et 18 ans.

En plus des pulsions sexuelles chez ces adolescents qui sont très fortes, ces jeunes sont aux prises avec des problèmes de déviance au point d'avoir été orientés vers ce centre de réadaptation. Ils ont des chances d'être forts désinhibées en regard de leurs pulsions sexuelles. Leurs comportements ne sont que le reflet de leur dynamique psychologique<sup>16</sup>.

Ce sont des jeunes extrêmement vulnérables qui ont vécu dans des familles dysfonctionnelles, de violence, d'abus. Avec des problèmes relationnels d'attachement, de santé mentale. Leur façon de s'adapter est d'agir leur délinquance par la séduction, la manipulation, la violence, le chantage. Ils viennent de milieux toxiques et peuvent à leur tour être agents de toxicité.

Leur délinquance peut les amener à fréquenter des milieux criminalisés, des gangs de rue. Participer au trafic de drogues, au proxénétisme pouvant aller jusqu'au meurtre pour certains. À Cité-des-Prairies des jeunes se vantent de pouvoir tout acheter : cellulaire, drogues et sexe.

Pour survivre, ces jeunes délinquants ont développé des antennes très sensibles qui leur permettent de détecter les vulnérabilités dans la personnalité des éducateurs et des éducatrices.<sup>17</sup> C'est l'une des raisons pourquoi il faut, avec cette clientèle et ce

---

<sup>15</sup> Céline Grandmont, psychologue et psychothérapeute.

<sup>16</sup> Propos tenus par Simon Papillon Psychologue clinicien.

<sup>17</sup> Quand j'étais éducateur à Boscoville, un jeune m'avait dit : Toi Pierre tu es très bon pour enseigner le sport, mais tu n'es pas un bon éducateur. Il avait frappé exactement là où ça fait mal. Je me questionnais sur ma valeur comme éducateur. Alors en supervision avec Gilles Gendreau, celui-ci m'avait dit : j'espère que tu ne crois pas ça Pierre. Ce fut très important pour moi par la suite.

genre de milieu, être très bien encadré et solidement supervisé du point de vue clinique.

Leurs principaux besoins c'est d'être encadré par des adultes hommes et femmes solides, capables de relation affective respectant les limites d'une personne en autorité ayant pour rôle de participer à leur réadaptation. Ce processus de réadaptation oblige à l'arrêt d'agir délinquant, aux interdictions de contacts avec leur gang de rue et le milieu criminel.

Malheureusement, encore une fois ces jeunes sont trahis par des adultes qui ont failli à leur tâche, les ont trahis au profit de leurs propres besoins<sup>18</sup>.

### *Qui sont les éducatrices.*

Pour être éducateur ou éducatrice spécialisée, il faut faire une formation collégiale (CÉGEP) en Technique d'éducation spécialisée qui dure trois ans. Leurs compétences va se développer avec les années d'expérience. Mais à la sortie du collège, elles sont très limitées et vulnérables pour travailler avec une clientèle aussi lourde que celle de Cité-des-Prairies.

Lorsqu'elles font leurs études, elles sont encore très jeunes. Elles débutent vers 16 ans et terminent vers 19 ans. Il semblerait que certaines des éducatrices n'avaient pas encore terminé leur formation<sup>19</sup>. En plus du manque de formation cela les rapprochait encore plus de l'âge des jeunes du centre soit 17 ou 18 ans. Elles ont presque l'âge de certains jeunes du centre de réadaptation.

Il semble bien que certaines éducatrices soient tombées en amour avec les jeunes du centre et que deux d'entre elles aient été enceintes.

Ces jeunes intervenantes se retrouvent dans un milieu avec des garçons assez ouvert à toute forme de déviance. Le rapprochement quotidien avec une telle population crée des conditions propices à diverses formes d'expression d'attrait. Certaines de ces éducatrices ont sexualisé leur rapport avec les adolescents<sup>20</sup>.

Pour la plupart des éducateurs ou des éducatrices spécialisées, leur première motivation est de vouloir aider les personnes vulnérables. Je dirais sauver les personnes en besoin d'aide. Cette motivation cache souvent leur propre

---

<sup>18</sup> André Béliveau

<sup>19</sup> À l'émission L'info maintenant RDI avec Julie Drolet (24 octobre 2024).

<sup>20</sup> Propos tenus par Simon Papillon Psychologue clinicien

vulnérabilité : que ce soit un problème d'attachement, un grand besoin d'être aimé, valorisé, ou encore d'avoir été soi-même en grande difficulté, etc.

### *Les groupes criminalisés*

Certains jeunes du Centre Cité-des-Prairies font partie de gang de rue, des groupes criminalisés dans le trafic de drogue, de ventes de stupéfiants, de proxénétisme allant pour certains membres jusqu'au meurtre.

Selon Claude Pelletier, il est possible que ces groupes criminalisés aient infiltré le centre, impliquant l'apport d'un réseau interne et ou externe manipulant, contraignant peut-être les éducatrices. Il y a sans doute une organisation "délinquante" sous cet agir, coordonné, commandité. Cela me semble trop gros pour être une pulsion sexuelle simultanée.

### *Qu'est-ce qui s'est passé*

Des relations sexuelles entre neuf éducatrices et cinq jeunes du centre. Des textos des parties intimes d'une éducatrice envoyées à un jeune.

Il y a eu un abus sexuel de la part d'éducatrices en lien d'autorité<sup>21</sup> ce qui amène un manquement grave aux principes éthiques. Une mauvaise gestion des pulsions sexuelles, des limites ou l'éducatrice peut projeter sur l'adolescent des besoins émotionnels ou affectifs qui ne devraient pas être satisfaits dans ce cadre d'une relation d'autorité<sup>22</sup>.

André Lebon mentionne aussi la possibilité chez les éducatrices d'un mélange d'un lien d'attachement, d'amour et le désir de sauver le jeune contrevenant.

Stéphanie Grammond se pose la question de comment a-t-on pu laisser neuf éducatrices du centre de réadaptation Cité-des-Prairies avoir des contacts sexuels avec au moins cinq garçons ? Tout cela avec la complicité de la personne qui aurait fait ses rondes de nuit en s'assurant de ne pas les déranger.

Diane Rousseau jette un regard sous un angle différent. Est-ce que ces éducatrices ont fait l'objet d'éventuelles représailles; ont-elles été manipulées? Avaient-elles peur? Est-ce qu'elles achetaient la paix ?

---

<sup>21</sup> Il n'existe pas de consentement possible pour des relations intimes entre un adulte en autorité et un jeune mineur. Selon Nicolas Sallée, il y a aussi une réalité juridique : si l'âge du consentement à la sexualité est fixé à 16 ans au Canada, il monte à 18 ans en situation d'autorité. Une intimité sexuelle avec des jeunes placés est donc juridiquement une agression sexuelle.

<sup>22</sup> Chat GPT



Maryse Beaudoin se pose la question : comment expliquer l'inexplicable, tout comme les religieux(es) abuseurs d'enfants. Mais je reste convaincue que la très grande majorité des intervenants sont excellents et à leur place dit-elle.

### ***Solutions possibles et recommandations***

#### *Du point de vue administratif – DPJ et Centre de réadaptation*

La nomination d'une nouvelle Directrice nationale de la DPG Lesley Hill devrait aider à améliorer le système dans son ensemble, entre autres par des rencontres régulières avec les directions de la DPJ et celles des centres de réadaptation. Mettre également en place un système confidentiel pour permettre aux lanceurs d'alerte d'être entendus et protégés. André Lebon ajoute qu'il faut qu'il y ait un virage pour qu'on donne les appuis aux gens qui ont raison, et qu'on sanctionne les gens qui font des choses toutes croches. On parle ici d'imputabilité.

Favoriser à ce que les éducateurs et éducatrices spécialisées intègrent un ordre professionnel qui encadrera la pratique professionnelle, exigera la formation continue et réglera rapidement les plaintes. De plus, l'Ordre ferait des visites aléatoires qui pourraient détecter les problèmes. Et en cas de manquement, pourrait sévir contre un membre, ce qui laisserait des traces dans son dossier, peu importe l'endroit où il irait travailler ensuite.<sup>23</sup>

Dans le cas d'un centre de réadaptation fermé, recevant des cas lourds comme Cité-des-Prairies mettre en place une sélection rigoureuse des éducatrices en tenant compte de l'âge et de l'expérience. Y ajouter un encadrement rigoureux et une supervision clinique toutes les semaines.

Selon Simon Papillon, psychologue clinicien, il lui apparaît indispensable que les éducatrices soient évaluées individuellement<sup>24</sup>. Cette évaluation doit être multidisciplinaire. La présence du psychoéducateur, du sexologue et du psychologue clinicien est nécessaire. De plus, elle doit comprendre non seulement l'entrevue d'évaluation clinique, mais aussi un apport psychométrique approprié. Cette lumière saura guider toute action future en regard des admissions à ce travail.

De plus, il est essentiel d'implanter la supervision clinique qui vise à garantir que les interventions soient bien adaptées aux besoins spécifiques de chaque adolescent et

---

<sup>23</sup> Stéphanie Grammond La Presse (29-10-2024)

<sup>24</sup> Particulièrement pour travailler auprès d'une clientèle lourde comme c'est le cas au centre de réadaptation Cité-des-Prairies.

se déroulent dans un cadre sécuritaire, bienveillant et structuré. Les éducateurs et les éducatrices doivent être supervisés par des intervenants cliniques expérimentés qui les conseillent sur les meilleures pratiques à adopter avec les jeunes. Cette supervision permet de s'assurer que les éducateurs et les éducatrices appliquent des méthodes d'intervention basées sur la compréhension des comportements délinquants et le soutien psychologique<sup>25</sup>.

#### *Du point de vue de la formation collégiale*

Durant la formation en éducation spécialisée il ne faut pas se limiter au savoir et savoir-faire (technique), mais donner une grande importance au savoir-être : à la connaissance de soi, à la connaissance de ses vulnérabilités, aux risques et pièges possible en relation d'aide<sup>26</sup>.

Doit s'y ajouter la dimension de la pratique éthique. Qu'est-ce qui est acceptable et inacceptable dans une relation d'éducateur ou d'éducatrice jeune.

L'un des volets très importants de la formation est celui du vécu en stage d'apprentissage. C'est l'occasion pour l'éducateur et l'éducatrice de saisir s'ils ont fait le bon choix de profession. C'est l'occasion lors de la supervision de stage de mieux se connaître dans ses forces et ses vulnérabilités<sup>27</sup>.

#### *Du point de vue de la réadaptation des jeunes*

---

<sup>25</sup> Chat GPT

<sup>26</sup> Point de vue apporté par Jean Ducharme concernant le savoir-être. Nos expériences relationnelles avec nos parents, nos enseignants, nos amis-es et les adultes responsables et animateurs de nos activités de loisirs contribuent à notre savoir-être. Comment ces expériences nous ont-elles mis en relation significative avec la manifestation concrète de leurs valeurs. Ai-je été écouté, soutenu pour aller jusqu'au bout en période de découragement, repris avec tendresse dans mes faux pas pour réparer mes erreurs de comportement ou de jugement, respecté dans mon intégrité physique, etc. C'est ce savoir-être qui entre fondamentalement en jeu dans toute relation éducative (parent, enseignant), mais très particulièrement comme intervenant-e auprès des jeunes en difficulté. Ces derniers ont une facilité pour déceler et exploiter, par mécanisme de défense et de séduction, nos vulnérabilités sur notre savoir-être.

<sup>27</sup> Un exemple donné par Jean Ducharme sur le vrai et le faux éducateur. Je me suis toujours souvenu de la remarque faite, lors d'un échange avec certains jeunes de mon unité à Boscoville, alors que j'étais un jeune éducateur, à propos des éducateurs. Ils soutenaient qu'il y avait 2 sortes d'éducateurs: les vrais qui sont réellement là pour aider les jeunes et qui constamment font des efforts pour mieux les comprendre et se remettre en question pour bien les accompagner. Puis, il y a les faux éducateurs qui ont de sérieux problèmes en eux, les projettent sur les jeunes et croient qu'en voulant régler nos problèmes; ils vont régler les leurs. Je crois que c'est ce dernier point qui est en cause dans l'histoire de Cité-des-Prairies : des éducatrices avec de sérieux problèmes sur l'intégration de leur identité sexuelle.

Voici ce que l'on peut considérer comme de bonne pratique en réadaptation de jeunes adolescents délinquants gardés en milieu fermé.

*Principe 1.* Les jeunes sont protégés contre l'infiltration de la part du milieu criminel (gang de rue) et ne doivent avoir aucun contact de quelque façon que ce soit avec ce milieu.

*Principe 2.* L'agir délinquant des jeunes doit être arrêté. Tolérance zéro en lien avec la drogue, les menaces, la violence, etc.

*Principe 3.* Les éducateurs et les éducatrices doivent entretenir une relation d'aide, de bienveillance dans le respect des normes d'une relation éducateur jeune. L'adulte est solide et ferme dans sa relation tout en étant bienveillant.

*Principe 3.* Les jeunes peuvent poursuivre leur scolarisation et sont aidés à s'orienter vers un nouveau style de vie éloigné de la délinquance.

*Principe 4.* Suite à la fin de leur séjour, les jeunes doivent continuer à être aidés dans leur parcours de vie.

## ***Conclusion***

Il semble bien que le problème à Cité-des-Prairie dépasse le centre lui-même. C'est un problème systémique qui touche tous les acteurs de la DPJ. L'amélioration de l'encadrement des milieux et leur accompagnement seront nécessaires.

Il faudra également vérifier ce qui se passe dans les autres centres jeunesse du Québec afin de s'assurer de la protection et de la réadaptation des jeunes.

Un changement de culture sera nécessaire afin d'offrir aux jeunes la protection et la réadaptation dont ils ont besoin. Ce changement de culture devra toucher directement les gestionnaires ainsi que les éducateurs et éducatrices.

## ***Mes différentes sources d'aide à la réflexion***

*André Béliveau*, génagogue et psychoéducateur d'expérience auprès de jeunes présentant des problèmes de comportement en milieu scolaire. Chargé de cours en psychoéducation à l'UQTR

Maryse Beaudoin psychoéducatrice et chargée de cours en psychoéducation à l'UQO. Elle a été gestionnaire clinique dans une centre jeunesse.

*Stéphane Bordeleau* Info Radio-Canada

*Jean Ducharme*, ancien psychoéducateur et gestionnaire clinique à Boscoville.

*Céline Grandmont*, psychologue et psychothérapeute.

*André Lebon*, ancien collègue psychoéducateur à Boscoville et ex-vice-président de la Commission spéciale sur les droits des enfants et sur la protection de la jeunesse. André Lebon, qui a coordonné plusieurs enquêtes en matière de protection de la jeunesse par *le passé*.

*Simon Papillon* Ph.D. Psychologue clinicien.

*Claude Pelletier*, psychoéducateur ayant formé durant plusieurs années des éducateurs et éducatrices spécialisés au CÉGEP.

*Stéphanie Poulin*, psychoéducatrice au privé ayant formé des éducateurs et éducatrices spécialisés au CÉGEP.

*Diane Rousseau* psychoéducatrice et professeure au département de psychoéducation de l'UQTR

*Nicolas Sallée*, professeur titulaire au département de sociologie de l'Université de Montréal.

*L'équipe d'enquête* du journal à La Presse.

*Stéphanie Grammond*, journaliste à La Presse (29-10-2024).

*Anne-Marie Dussault* Journaliste au 24/60 Radio-Canada (31-10-2024).